

Il y a là les glacis, les bastions et les chemins couverts et aussi le dépouillement, la netteté, l'austérité de lignes d'une forteresse centrale naturelle, d'un Verdun qui n'aurait pas rencontré son destin. [...] une cité marquée de façon si éclatante pour l'Histoire et que l'Histoire a dédaignée.

JULIEN GRACQ / Carnets du grand chemin

laissez-vous **conter**
l'hôtel de ville

L'hôtel de Ville de Langres

Construit à partir de 1774, l'hôtel de ville de Langres est un parfait exemple de l'architecture publique du XVIII^e siècle dans la ville. Lié plus que tout autre bâtiment à l'histoire de la communauté langroise, il a failli être emporté définitivement dans les flammes en 1892.

L'émergence d'un pouvoir municipal

Dans une ville tiraillée entre un évêque duc et pair de France, une assemblée de chanoines jalouse de ses prérogatives et une administration royale de plus en plus présente, les Langrois ont longtemps attendu avant de se faire une place dans les décisions qui engageront leur avenir. C'est en 1356 que l'évêque autorisa l'élection de quatre Langrois affectés à l'administration des affaires de la ville. Leur champ d'action était toutefois limité à contrôler l'état des fortifications et de l'artillerie ainsi qu'à lever les tailles pendant une demi-année.

Le premier procureur (équivalent du maire actuel) est apparu à la fin du XIV^e siècle, même si son titre n'a été officiellement reconnu par l'évêque et le chapitre qu'au XV^e siècle. Élu pour un an (tout bourgeois avait la possibilité de se présenter), il devait toutefois prêter serment auprès de la juridiction épiscopale.

En 1434, le roi Charles VII accorda aux habitants de Langres de nombreux privilèges, et notamment celui de devenir « franc-bourgeois » – c'est-à-dire de ne dépendre ni de l'évêque, ni du chapitre – ce qui fit passer Langres sous la tutelle du roi de France.

Quelques années plus tard, en 1446, sur demande des habitants, le même Charles VII octroya le droit d'élire quatre échevins.

Sous le règne d'Henri III en 1581, et là encore à la demande des habitants, la dénomination de procureur est



Essai de reconstitution de l'ancien hôtel de ville d'après les descriptions existant dans les archives par E. Meot (1937) – coll. Musées de Langres.

abandonnée au profit du titre de Maire. Tout au long du XVII^e siècle, le roi favorisa une indépendance relative de la communauté face aux prérogatives de l'évêque et du chapitre. Cette stratégie lui permit d'affaiblir ses deux rivaux afin de mieux contrôler la cité.

À la fin du XVIII^e siècle, la fonction de maire devint une charge payante ; elle fut dès lors confisquée par une oligarchie locale. Cette situation perdura jusqu'à la Révolution, puis la réorganisation de la vie politique langroise se fit au rythme des changements à l'échelon national.

Dès lors, les maires ne furent plus élus par les Langrois mais nommés par le pouvoir central.

Il fallut attendre l'année 1884 pour que le suffrage universel fasse un retour définitif dans l'élection du maire.

La création d'une « maison de ville »

Durant la période médiévale, les assemblées générales auxquelles tous les Langrois pouvaient participer se tenaient au Chapitre des Frères Prêcheurs (à l'emplacement de l'actuelle sous-

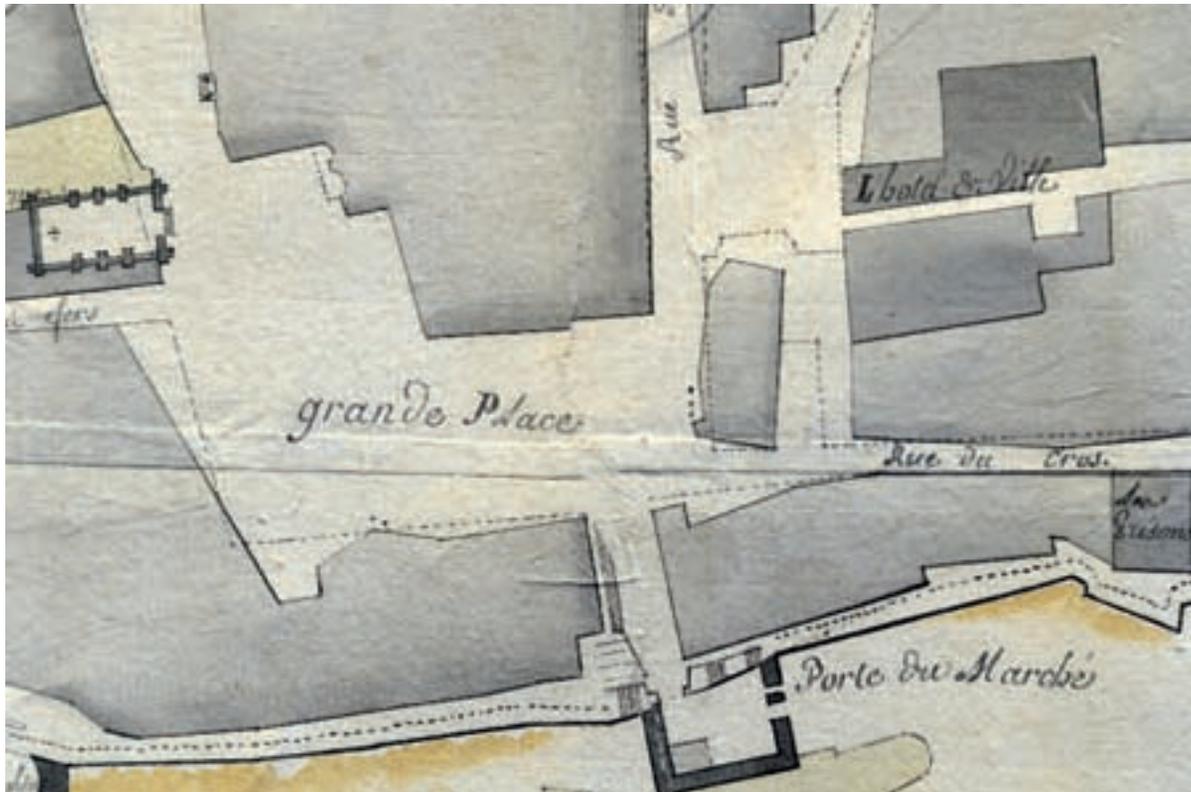
préfecture) ou au cloître Saint-Didier. Privés d'un sceau qui aurait constitué une marque de reconnaissance (les actes officiels portaient celui de l'évêque), les Langrois commencèrent à chercher à s'émanciper du carcan épiscopal et capitulaire.

La première tentative d'émancipation se traduit par la location d'une « chambre » rue des Cordiers (actuellement rue Charles Béliigné). Il s'agissait en réalité d'une maison entière où pouvaient se réunir des assemblées particulières. En 1463, le corps de ville acheta la maison d'Antoine Érat après son décès. Appelée la « maison du Mouton », cette

demeure peut-être située sur la place Chambeau (actuelle place Diderot) devint le nouveau lieu de réunion et de dépôt des archives ainsi que « l'arsenal ». Ces trois fonctions restèrent attachées à l'hôtel de ville jusqu'à la Révolution. La maison de ville fut ensuite déplacée en 1581 rue du Marché-au-Millet, à l'emplacement actuel de l'hôtel de ville. Le maire d'alors – Sébastien Valtier – avait acheté à Arnout Boucher une grande maison gothique à trois pignons pour y transférer la gestion de la communauté langroise. Il fallut alors aménager le bâtiment et notamment y placer une horloge. A cette

fin, l'ensemble fut semble-t-il surmonté d'un dôme. De nouveaux travaux eurent lieu au début du XVII^e siècle. Ils concernèrent la réfection des trois corps de logis, de la couverture, ainsi que l'aménagement d'une allée traversant la parcelle entre la rue de la Tournelle et la place. Elle se prolongeait par le « passage du palais » qui traversait le rez-de-chaussée de l'hôtel de ville. L'installation à Langres d'une juridiction royale en 1641 se traduisit quelques années plus tard, en 1657, par l'aménagement des prisons royales dans l'hôtel de ville. Ces dernières subirent un important incendie le 3 décembre 1749.

Plan de la ville de Langres, dessin aquarellé (vers 1770) – coll. Musées de Langres. Ce plan de la ville montre l'emprise de l'ancien hôtel de ville traversé au rez-de-chaussée par le « passage du palais ». L'îlot de maisons au centre de la place devant le bâtiment est également visible. Cette place était celle du « marché-aux-blés » et elle se prolongeait au Nord (à gauche sur le plan) par celle du « marché-aux-porcs » qui s'étendait jusqu'au couvent des Carmes dont on voit la chapelle représentée à gauche. A noter également en bas à droite les prisons de l'Evêque dans la rue du Croc.



Un morceau de roi...

En 1754, la nécessité de rénover l'hôtel de ville – de plus en plus vétuste – encouragea les échevins à entreprendre des démarches pour la construction d'un nouveau bâtiment. Un devis et des plans furent donc demandés à Claude Forgeot, architecte local qui occupait la charge de maître des réparations de la ville. De son côté, l'Intendant de Champagne Rouillé d'Orfeuil avait fait établir un projet par l'architecte parisien Nicolas Durand. Une partie du bâtiment devait abriter l'administration judiciaire royale, l'autre était réservée à l'assemblée municipale. Les prisons du roi devaient être construites à l'arrière de l'édifice. Dans les deux propositions, chacun avait à payer la partie qui lui revenait. Pour cette raison, les édiles langrois – plus économes que leur souverain – avaient une préférence pour le projet de Claude Forgeot. Le bâtiment imaginé par l'architecte local reprenait la surface parcellaire de l'ancien hôtel de ville et ne nécessitait pas d'acquérir les parcelles voisines. Ainsi, son coût de construction était inférieur. Cependant, le roi eût le dernier mot et le nouvel hôtel de ville fut attribué à l'architecte choisi par l'Intendant de Champagne. Cependant, en échange de la promesse d'entretenir le bâtiment et de céder les matériaux de l'ancien hôtel de ville à l'entrepreneur, le souverain proposa de payer l'ensemble des travaux. Comme bien souvent, ce financement se fit en levant une taxe supplémentaire sur les Champenois. Celle-ci fut fixée à 50 000 livres par an... Les Langrois ne s'en tirèrent donc pas à si bon compte ! Le devis initial estimait le projet à 216 000 livres, la facture finale fut de 602 000 livres. Cette différence considérable avait plusieurs causes : d'abord le coût des matériaux qui allait croissant durant la période du chantier. L'autre raison expliquant cette différence était le paiement des intérêts de la dette contractée pour lancer la construction. En effet, l'hôtel de ville devait être

financé uniquement par l'impôt ce qui étalait dans le temps les rentrées d'argent. Il avait fallu emprunter à l'entrepreneur parisien Guyot pour pouvoir commencer les travaux. A la fin du chantier, il restait encore à payer 339 377 livres !

Faire place nette

Lorsque la construction débuta en 1774, l'ancien hôtel de ville se trouvait en bordure de la rue du marché au Millet. Au centre de l'actuelle place se trouvaient trois maisons qui furent détruites afin de libérer l'espace en face de la parcelle. La dernière maison qui restait à cet emplacement tomba en 1793, soit une dizaine d'années après la fin du chantier. Il s'agissait de *l'Hôtel du Cerf-Volant*. Afin de continuer à gérer les affaires de la ville durant la construction, l'administration municipale se déplaça dans une maison acquise sur la place Chambeau (actuelle place Diderot). Le déroulement du chantier rencontra quelques problèmes, notamment d'approvisionnement en matériaux. Il faut dire que plusieurs constructions se sont déroulées à la même période, et pas des moindres... Entre l'aménagement de la salle de la Comédie de 1774 à 1784 (rue du Grand-Bie), le grenier à sel (1780), la reconstruction de l'hôpital de la Charité après un incendie (1772-1780), les maîtres maçons étaient bien occupés. Cette multiplicité de chantiers faisait suite à d'autres aménagements importants, réalisés en grande partie par les ordres religieux de la cité : les Jésuites lancèrent le mouvement avec la reconstruction du collège en 1746, ils furent suivis des Jacobins (1751) puis les Carmes (1754-1756), les Visitandines (1758-1760) et les Dominicaines (1774-1781). Les chanoines et l'évêque ne furent pas en reste et lancèrent la construction d'une maison pour la Psalette (école de chant) en 1748, la reconstruction de la façade de la cathédrale (1760-1769), la rénovation de l'hôpital Saint-Laurent (1769-1775) et enfin l'entretien du palais épiscopal.

A tout cela venaient s'ajouter les bâtiments privés, pour la plupart des hôtels particuliers bâtis à grand frais en pierre de Langres.

Par conséquent, au moment de la construction de l'hôtel de ville, les carrières étaient épuisées et il fallut chercher de nouveaux gisements. C'est ainsi que l'entrepreneur Guyot trouva « un terrain vague à environ deux lieues de distance de la ville, propre à y tirer de la pierre en suffisance » pour subvenir aux besoins du chantier. Mais le coût initialement prévu pour la pierre augmenta et la facture s'en ressentit... Pour limiter les dépenses, les matériaux furent en partie récupérés sur d'anciennes constructions. L'une des conditions pour que le souverain paye l'ensemble des travaux était que la ville abandonne les matériaux de l'ancien hôtel de ville à l'entrepreneur. De même, les balustrades de toiture furent réalisées avec des pierres qui servaient auparavant de bancs à la Belle-Allée.

En 1781, les travaux étaient terminés et le nouvel hôtel de ville trônait en bordure de la place du marché.

Un modèle de classicisme

La façade de l'hôtel de ville est une leçon d'architecture classique comme pouvaient en produire les architectes du XVIII^e siècle.

La symétrie parfaite qui régit l'organisation intérieure du bâtiment est soulignée sur la façade par un avant corps central en saillie surmonté d'un fronton triangulaire. A l'origine, cet axe de symétrie était bien plus marqué car un clocheton élancé surmontait la toiture en son centre. Il disparut dans l'incendie de 1892 et fut remplacé par la petite construction visible actuellement. Sur l'avant-corps, quatre grandes colonnes à chapiteaux corinthiens unifient les deux niveaux supérieurs de fenêtres. Ils soutiennent une architrave à trois fasces qui se prolonge sur toute la largeur de l'édifice. L'utilisation de ces motifs (architrave,

chapiteaux), ainsi que la corniche de toiture avec larmier, modillons et denticules, est directement inspirée de l'architecture de l'antiquité, déjà reprise à la Renaissance. Le fronton triangulaire sculpté est un autre héritage de cette période.

A l'opposé, les balustrades en pierre de la toiture et des balcons des fenêtres du premier étage correspondent à des poncifs de l'architecture du temps. Elles ancrent le bâtiment dans la mode de son époque, au même titre que l'utilisation de fenêtres plus petites au deuxième étage, et de bossages en table dans le prolongement des lignes verticale au rez-de-chaussée. L'ornementation se concentre sur la partie centrale de l'édifice : l'animation se fait

grâce aux fenêtres en plein-cintre et aux diagonales des rampantes de l'escalier qui répondent à celles du fronton. Ce dernier présente l'unique décor sculpté figuratif composé de deux anges portant un écu originellement aux armes du roi de France. Après la Révolution, les trois fleurs de lys à l'intérieur ont été martelées et remplacées par les initiales « RF » (République Française) plus représentatives du régime en place. En arrière plan, des trophées à l'antique évoquent de manière allégorique et standardisée la puissance militaire du souverain.

Le clocheton qui accueillait l'horloge de la ville dominait harmonieusement cet ensemble. Très aérien, il était posé au

centre de la toiture sur un terrasson muni d'un garde-corps métallique. Quatre piliers en pierre soutenaient l'horloge derrière laquelle avaient été installées les cloches, cachées de chaque côté par des abat-sons. L'effet d'élançement était renforcé par une flèche couronnant l'ensemble et surmontée d'un mât pouvant accueillir un drapeau. Les Langrois pouvaient être satisfaits de leur nouvel hôtel de ville, le présidial (tribunal royal) allait occuper la partie orientale tandis que la chambre de ville avait pris possession de la partie ouest.

Un partage équitable

D'après les plans de la fin du XIX^e siècle, la répartition des salles était plutôt équitable. On peut supposer que les dispositions intérieures de l'hôtel de ville n'avaient pas beaucoup évolué.

Le tribunal occupait la quasi-totalité du second étage, hormis la bibliothèque installée dans l'hôtel de ville depuis 1785 qui se trouvait au centre du bâtiment. Au premier étage, la répartition des salles était quasiment symétrique. Le tribunal faisait face à la grande salle de l'hôtel de ville, il était séparé de cette dernière par la salle des pas perdus qui ouvrait au fond sur le secrétariat de la mairie. Enfin, le rez-de-chaussée était en majorité occupé par la mairie et la police devenue municipale après la Révolution, le tribunal disposant uniquement à ce niveau d'un appartement pour son concierge. Une cour en arrière du bâtiment a été remplacée après l'incendie de 1892 par une extension où se trouvent aujourd'hui le secrétariat de mairie et le bureau du maire.

Le passage vers les prisons pouvait s'effectuer au premier étage depuis la partie réservée au tribunal. Les prisons donnaient sur l'arrière du bâtiment et la rue de la Tournelle.

Quelques années après sa mise en service, l'hôtel de ville subit son premier incendie le 13 novembre 1786. Le deuxième incendie répertorié date du 6 germinal an III (26 mars 1795). Les dégâts furent

Élévation de l'hôtel de ville de Langres, dessin aquarellé (vers 1770) – coll. Musées de Langres.





Le clocheton sur la toiture de l'hôtel de ville donnait un aspect beaucoup moins massif au bâtiment. Photo de Victor Petit (1858) – Coll. Musées de Langres.



Photo prise après l'incendie de l'hôtel de ville. – Conseil général de la Haute-Marne (Archives départementales), liasse 4N42.

importants puisque le compte-rendu des séances de l'Administration du District et des autorités précise que « le feu a consumé la chambre du Conseil qui formait le bureau de la municipalité ainsi que les archives où il a fait beaucoup de dégâts. »

Était-ce prémonitoire ? Presque cent ans plus tard, dans la nuit du dimanche 4 au lundi 5 décembre 1892, un malheureux sinistre allait dévaster l'hôtel de ville de Langres et priver la ville de la plus grande partie de son histoire.

Ravagé par les flammes

L'incendie semble s'être déclaré au second étage dans la partie ouest. Vers minuit et demie, l'alerte fut donnée par le gardien de la prison qui avait vu les flammes surgir de la toiture, ainsi que par le commissaire spécial Guillaume qui rentrait du théâtre.

Le guetteur fut prévenu et le tocsin sonna, avertissant le corps des pompiers de l'incendie. Rapidement, le feu se propagea à la bibliothèque et la toiture enflammée s'effondra sur la salle du

conseil, bientôt ce fut au tour du clocheton de céder et d'embraser toute la partie centrale du bâtiment.

Guidé par la poutre maîtresse, le feu attaqua ensuite la partie est du bâtiment, avant de menacer les prisons à l'arrière et l'hôtel du Gouverneur rue de la Tournelle. Par chance, la neige qui était tombée la veille ralentit la propagation du feu aux maisons voisines et évita la ruine de toute une partie de la ville.

Malgré le soutien d'une compagnie de soldats du 21^e Régiment d'Infanterie, et des pompes de l'arsenal, de la citadelle, de la manutention, de la compagnie des Chemins de Fer de l'Est, de Champigny et de Châtenay-Mâcheron, seuls les murs restèrent debout au terme de cette nuit infernale.

Le climat anticlérical pendant lequel cet incident intervint donna lieu à une vive polémique déclenchée par deux journaux locaux, « La Croix de la Haute-Marne » et « l'Avenir de la Haute-Marne », opposés à l'équipe municipale en place. Le premier voyait dans l'incendie un châtiment divin provoqué par les

vexations répétées à l'encontre du clergé, tandis que le second soupçonnait – à tort – les pompiers d'utiliser un matériel obsolète faute de financement par l'administration municipale.

Au-delà de l'aspect matériel, la disparition de la quasi totalité des archives et donc de l'essentiel de l'histoire de la ville est à regretter...

Pour le reste, les assurances contractées jouèrent leur rôle et la municipalité reçut pour la reconstruction 279 000 francs, dont 53 000 francs pour la bibliothèque. La réorganisation fut rapide, la municipalité installa ses bureaux dans la maison Garnier (25, rue Lambert-Payen), l'évêque mis à disposition du tribunal civil et de commerce les bâtiments de l'ancien séminaire place Jean-Duvert (ancien palais épiscopal, dans l'aile perpendiculaire au chemin de ronde) sous réserve d'y faire des travaux de consolidation. La justice de paix fut transférée sur le rempart Vauban, à proximité de la porte des Terreaux. La bibliothèque, une fois reconstituée grâce aux dons d'ouvrages notamment,

s'installa dans un local de l'ancienne école de la rue des Chavannes.

En février 1893, le déblaiement commençait et les bois et ferrailles qui ne pouvaient pas être réutilisés étaient mis en vente.

Le temps de la reconstruction

Pour la municipalité, la reconstruction de l'hôtel de ville était l'occasion de dénoncer l'accord passé avec le pouvoir central au moment de la construction. Depuis plusieurs années déjà le tribunal gênait l'administration communale qui souhaitait récupérer les salles occupées par celui-ci. De son côté, le tribunal se sentait à l'étroit et trouvait le bâtiment peu adapté pour son fonctionnement. A la suite de l'incendie, on envisagea sérieusement la construction d'un véritable palais de justice, mais faute de moyens financiers l'idée fut abandonnée. En définitive, la mairie accepta de continuer à loger le tribunal en échange de 70 000 francs versés par le département.



Plusieurs architectes avaient été consultés et une commission préfectorale devait choisir les meilleures idées parmi celles proposées pour définir un projet cohérent. Par exemple Edmond Méot, l'un des architectes dont les plans sont conservés, proposait d'installer un salon des mariages dans l'axe de la première volée de l'escalier d'honneur en face de l'entrée. Cette idée ne fut pas retenue. Dans le même temps, les travaux de consolidation des murs furent lancés. En à peine deux mois le chantier était terminé et le 24 juin 1893 le préfet pouvait apprécier la remise en état de la structure du bâtiment. Sous la conduite de l'architecte municipal Eugène Durand, les pierres affaiblies par l'incendie furent remplacées par de la maçonnerie en briques et ciment.

Dès lors, la prochaine étape allait concerner la toiture. Au début du mois d'août, trois entreprises avaient remporté le marché : Lambert, de Langres réalisa la charpente métallique ; Gérouville, de Villegusien la charpente en bois et Argenton, de Dijon obtint les travaux de ferblanterie et la pose des ardoises. Ces dernières commençaient à être posées au mois d'octobre 1893.

En septembre, afin de permettre les travaux intérieurs malgré le mauvais temps, la municipalité fit réaliser les portes et fenêtres. Au mois de décembre le conseil municipal se prononçait en faveur d'un des deux systèmes de chauffage qui lui étaient proposés. Cependant, la préfecture qui supervisait les travaux ne donna son accord qu'au mois d'avril 1894. L'entreprise Perret de Paris – qui avait réalisé le chauffage à la cathédrale – fut retenue pour un système économique permettant de brûler le poussier de charbon de la crémaillère. Trois mois plus tôt, en février 1894, le

projet d'édicule affichant l'horloge et abritant les cloches qui avait été proposé par Durand fut accepté en commission préfectorale. Le 11 mai, un échafaudage de 26 mètres de haut fut installé pour hisser les pierres de taille au niveau de la toiture ; les travaux durèrent environ un mois.

Situé juste au-dessus du fronton, légèrement en retrait, cet édicule contient l'horloge de la ville. Deux pots à feu encadrent la construction et sont rattachés à celle-ci par des ailerons. L'ensemble est sommé d'un petit fronton ouvert dans sa partie basse à l'intérieur duquel figurent les armes de la ville. La date de la fin des travaux – 1894 – est gravée dans un cartouche entouré de motifs de cuirs et placé sous l'horloge. Il abrite deux cloches fabriquées par les « horloges Morez du Jura ».

Un décor ostentatoire

Si le volume extérieur du bâtiment ne pouvait être modifié, la réfection des salles permit aux édiles de l'époque de voir les choses en grand.

Au rang des principales modifications, l'installation d'un grand escalier central semblait le morceau de choix de la reconstruction intérieure. La première marche en granit gris fut réceptionnée le 14 septembre 1894 par l'architecte-voyer Durand. L'escalier est encadré par deux portes, celle de droite donnant accès au secrétariat et l'autre ouvrant sur le cabinet du maire. Les deux départs de rampe sont décorés par un groupe sculpté composé de 4 enfants à l'antique en métal. L'ensemble est surmonté par des candélabres réalisés par Poinat, un dessin d'époque réalisé par l'architecte montre à cet emplacement deux statues féminines. La rampe en fer forgé, ornée de dorures, répète un motif d'enroulement végétal au

Contrairement au projet, le blason de la ville apparaît dans le fronton de l'édicule et la date de construction est sculptée sous l'horloge. Détail de l'élévation du projet de reconstruction après l'incendie.

– Coll. Bibliothèque municipale.



Détail de l'escalier d'honneur.



L'horloge située dans l'escalier d'honneur.



Détail du plafond de la salle des pas perdus.

centre duquel figure une fleur. Dans l'axe de la première volée d'escalier est placé sur le mur du fond un décor sculpté allégorique composé de nombreux objets en relation avec la Patrie et la République (faisceaux éclairés, chaînes ouvertes, cœur enflammé au centre d'un bouclier...). Au-dessus de ces objets, un visage de femme avec une flamme sur la tête et entouré de ceps de vigne est placé sous une horloge réalisée par l'artisan langrois Colin.

A noter également sur le plafond de la salle des pas perdus, à l'intérieur d'un caisson, une peinture suggérant une ouverture sur le ciel avec deux nuages et deux hirondelles. Le plafond du second étage, réalisé à grands renforts de moulure et de compartiments avait pour sa part impressionné le public de l'époque par son « style vraiment majestueux ». L'ensemble des décors sculptés dans le bâtiment fut conçu par l'artiste parisien Alfred Thiébault et réalisé en staff ou en « carton-pierre » par les plâtriers de l'entreprise Fuzelier de Chaumont. Ils réalisèrent tous les plafonds, y compris celui de la salle du conseil municipal.

La salle d'honneur (ou salle du conseil municipal)

Les peintures mve de caractère qui porte son nom. Il meurt en 1480 à Venise.
Jean ROUSSAT : Né à Langres en 1543, il devient maire de cette ville en 1580 dans une période trouble marquée par la peste, la famine et les guerres de religion. Sa fidélité au roi de France lui vaudra l'amitié d'Henri IV. Il meurt en 1607 à Langres.

Claude GILLOT : Né à Langres en 1673, cet artiste très célèbre de son temps a été le maître du peintre Antoine Watteau. Il dirigea les décorations et l'atelier des costumes à l'Opéra. Reçu à l'Académie royale de peinture et de sculpture en 1715, il meurt en 1722 à Paris. La cheminée de style Louis XVI (de même que la cheminée de style Louis XV



Détail du dessus de la porte de la salle d'honneur.

dans le cabinet du maire) a été fournie par le quincaillier langrois Joblon-Gy. La remarquable marqueterie au sol autour de la pierre de cheminée présente des motifs de « rose des vents » et un décor de cartouches hexagonaux. A l'intérieur de ces cartouches figurent : Dans celui de gauche, la date de réalisation de la marqueterie et par

Détail de la salle d'honneur.





Salle d'honneur (ou salle du conseil municipal).

extension de la salle. L'ensemble de l'hôtel de ville réaménagé est inauguré le 5 mai 1895.

Dans celui de droite, des rinceaux de végétaux et deux oiseaux de chaque côté d'un petit cartouche représentant un animal que l'on peut supposer être un loup. L'un des deux artisans ayant réalisé les marqueteries de cheminées portait le nom de Leloup, il s'agit sans doute de sa marque attitrée.

Sur la cheminée de la salle d'honneur trône une copie en plâtre du buste de Denis Diderot réalisé par le célèbre

Détail de la marqueterie autour de la pierre de cheminée de la salle d'honneur. La marque de l'artisan Leloup est visible au centre du cartouche.



sculpteur François Houdon.
L'original a été donné à la ville par Denis DIDEROT en 1780. Il est conservé et exposé au musée d'Art et d'Histoire. Ce buste représente Diderot « à l'antique », comme un philosophe romain la tête nue, le torse tronqué et sans habits ni draperie. L'intensité du regard est rendue par un petit élément en relief qui dépasse sur la pupille et capte la lumière, donnant l'impression de la vie. L'animation est donnée par la position de la tête, tournée vers un interlocuteur invisible avec qui le philosophe semble converser.

Copie du buste de Diderot d'après Houdon sur la cheminée de la salle d'honneur.



Inauguration en grande pompe

L'inauguration de l'hôtel de ville s'est déroulée les samedi 4 et dimanche 5 mai 1895. A cette occasion, le député-maire de Langres, Léon Mougeot, avait invité les sénateurs Darbot et Bizot de Fonteny ainsi que le ministre des Travaux Publics Ludovic Dupuy-Dutemps.

Le samedi soir un banquet fut donné en présence des entrepreneurs et artisans qui avaient participé à la reconstruction de l'édifice. A 20h30, une retraite aux flambeaux menée par la musique du 21^e Régiment d'Infanterie conduisit le public jusqu'à Blanchefontaine où fut déclarée une bataille de confettis. Pendant ce temps, le maire se rendait à la gare de Chalindrey pour accueillir le Ministre, ils arrivèrent à la gare de Langres-Marne aux environs de 23h. Empruntant la crémaillère, ils se dirigèrent ensuite depuis la gare de Langres-cité – où les attendaient le préfet et le sous-préfet – jusqu'à la sous-préfecture rue Roger où le Ministre allait passer la nuit.

Il devait profiter de son séjour à Langres pour se rendre à plusieurs inaugurations officielles dans les alentours. Le lendemain matin, le Ministre partit donc comme prévu au barrage de la Liez pour y prononcer un discours. Il revint par Langres-Marne et emprunta à nouveau la crémaillère qu'il inspecta cette fois avec intérêt, profitant également des deux arrêts de la locomotive pour admirer le paysage. Accueilli à la gare haute aux accords de *la Marseillaise* joués par deux fanfares, il rejoignit la sous-préfecture pour y déjeuner.

Ce même dimanche matin, les sociétés musicales avaient donné des représentations dans toute la ville. Ces 11 formations venues de Langres et des alentours jouèrent jusqu'à 11h30, heure à laquelle était prévu un vin d'honneur au Marché Couvert en présence des pompiers.

A 14h, le Ministre se rendit de la sous-préfecture à l'hôtel de ville accompagné

de 100 cavaliers du 12^e Hussards venus pour l'occasion. Les honneurs militaires lui furent rendus par le 21^e Régiment d'Infanterie sur le trajet, la foule présente acclama le cortège. A 14h30, M. Dupuy-Dutemps reçut dans le cabinet du maire les notables de Langres puis un vin d'honneur eut lieu dans la salle du Conseil. A cette occasion, le Ministre reçut en cadeau des productions coutelières locales avant de faire rapidement le tour des différentes salles de l'hôtel de ville.

Il s'éclipsa ensuite pour inaugurer le barrage de Saint-Ciergues avant de revenir en ville après 19h. Pendant son absence, l'après-midi avait été ponctué de concerts donnés dans toute la ville par les différentes fanfares. A 17h une nouvelle bataille de confettis avait eut lieu à Blanchefontaine, pas très loin des animations qui se déroulaient place Bel'Air.

Le soir, un grand banquet pour lequel toute personne pouvait participer moyennant

10 francs réunit entre 150 et 200 personnes dans la salle des adjudications (rez-de-chaussée). Il fut suivi d'un bal dans la salle du Conseil, décorée pour l'occasion ; d'après le journal *Le Spectateur* « Jamais bal semblable n'avait eu lieu à Langres, dans un cadre aussi splendide. » Un bal plus populaire avait été organisé au Marché Couvert, et pour compléter les festivités, un feu d'artifice fut tiré au champ de foire (place Bel'Air). L'inauguration remporta un franc succès auprès des Langrois.

La maison commune

Depuis cette inauguration, l'hôtel de ville a traversé les époques sans subir de modifications profondes. Au rang des plus importantes figure la destruction des prisons, installées à l'arrière du bâtiment depuis le XVIII^e siècle. A partir d'octobre 1921, à la suite de la réforme judiciaire du mois de février, la prison de Langres

fut désaffectée au profit de la maison d'arrêt de Chaumont. Réutilisée pendant la deuxième Guerre Mondiale, la décision fut prise de supprimer les bâtiments dans les années 1960. Les photos prises avant la destruction montrent un bâtiment muni d'un portique avec colonnes autour d'une cour centrale. Au moment de la destruction, les chapiteaux de ces colonnes furent sauvés et disposés au sol, en bordure de la route nationale à la porte sud de la citadelle.

Les appartements auparavant réservés aux concierges du tribunal et de la mairie qui se trouvaient au rez-de-chaussée ont été aménagés pour accueillir des bureaux. La bibliothèque municipale, installée au second étage du bâtiment depuis la réfection du XIX^e siècle, a été déménagée en 1987 au moment de la création de la bibliothèque Marcel Arland dans l'ancien cloître de la cathédrale.

En 2009, le tribunal abandonna les salles qui lui étaient allouées pour regagner la ville de Chaumont, réalisant ainsi plus de cent ans après les souhaits de 1893. La ville récupéra l'intégralité du bâtiment et réfléchit actuellement à une réorganisation de ses services.

Dessus de la porte de l'ancienne bibliothèque située à l'étage de l'hôtel de ville.



Ancienne salle du tribunal.

Cour de la prison avant sa destruction (vers 1960). – Coll. Service patrimoine.



Renseignements **Service du Patrimoine**

Mairie de Langres - Place de l'Hôtel de Ville - 52200 LANGRES
tél. : 03 25 86 86 20 - fax : 03 25 87 27 77
courriel : patrimoine@langres.fr - www.ville-langres.com
blog : <http://1000pierrespourlalunette.hautetfort.com>

Laissez-vous conter **Langres**

... en compagnie d'un guide-conférencier agréé par le ministère de la Culture

Le guide vous accueille. Il connaît les facettes de Langres et vous donne des clefs de lecture pour comprendre l'échelle d'une place, le développement de la ville au fil de ses quartiers. Le guide est à votre écoute. N'hésitez pas à lui poser vos questions.

Le service animation du **patrimoine**

Qui coordonne les initiatives de Langres, Ville d'art et d'histoire, a conçu ce programme de visites. Il propose toute l'année des animations pour les Langrois, les visiteurs et les scolaires. Il se tient à votre disposition pour tout projet.

Si vous êtes en **groupe**

Langres vous propose des visites toute l'année sur réservation. Des brochures conçues à votre attention peuvent vous être envoyées à votre demande. Renseignements à l'office de tourisme.

Langres appartient

au **réseau national** des Villes et Pays d'Art et d'Histoire

Le ministère de la Culture, direction de l'Architecture et du Patrimoine, attribue l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers et des animateurs du patrimoine et la qualité de leurs actions. Des vestiges antiques à l'architecture du XX^e siècle, les villes et pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de 130 villes et pays vous offre son savoir-faire sur toute la France.

A proximité,

Dijon, Besançon, Chalon-sur-Saône, Dole, Troyes et Châlons-en-Champagne bénéficient de l'appellation Villes d'art et d'histoire.

Maquette et impression Imprimerie du Petit-Clôître, Langres*Chaumont  **IMPRIM'VERT***, selon la charte graphique conçue par LM communiquer.

Crédits photographiques : Sauf mention particulière photos Sylvain Rianet (Service Patrimoine), photo de couverture David Covelli (Service Patrimoine).

